

ASSEMBLÉE — 37<sup>e</sup> SESSION

## COMMISSION ADMINISTRATIVE

**Point 79 : Rapport sur l'utilisation du Fonds pour les technologies de l'information et des communications (TIC)**

**RAPPORT SUR L'UTILISATION DU FONDS POUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC) ET POSSIBILITÉS DE FINANCER LA MODERNISATION DES SYSTÈMES FINANCIERS**

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

L'Assemblée a demandé au Conseil de suivre les progrès réalisés grâce à l'utilisation du Fonds TIC et de lui faire rapport sur cette utilisation à sa prochaine session ordinaire. Les activités menées depuis la dernière session de l'Assemblée, qui sont résumées ci-dessous, sont traitées plus en détail dans la présente note.

- Phase 1 – Les modules Grand livre général, Comptes débiteurs, Comptes créditeurs, Acquisitions et Gestion de projets ont été mis en œuvre et font maintenant l'objet d'un entretien et d'un soutien réguliers.
- Phase 2 – Les modules HR/États de paie et Immobilisations ont été mis en œuvre ; le module Planification budgétaire est en cours de finalisation et les écarts constatés pour en ce qui concerne les modules Ventes des publications et Déplacements font l'objet de négociations entre l'Organisation et Agresso.
- Phase 3 – Le déploiement du système ERP d'Agresso dans les bureaux régionaux et certains bureaux de projet sur le terrain avance comme prévu ; les travaux ont commencé au bureau régional de Paris et serviront de modèle pour les autres bureaux.

**Suite à donner :** Conformément à la Résolution A35-32, l'Assemblée est invitée à noter les progrès de la mise en œuvre du système ERP d'Agresso.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux Objectifs stratégiques n°s 1, 3, 4 et 5.
<i>Incidences financières :</i>	L'actuelle enveloppe du Fonds TIC devrait suffire à l'achèvement des dernières activités liées aux Phases 2 et 3.
<i>Références :</i>	A36-WP/37 Recommandations A33-24 et A35-32 de l'Assemblée Doc 9902, <i>Résolutions de l'Assemblée en vigueur</i> (au 28 septembre 2007)

## 1. INTRODUCTION

1.1 Par ses Résolutions A33-24 et A35-32, l'Assemblée a créé le Fonds TIC dans le but, entre autres, d'améliorer et de moderniser les systèmes financiers. L'Assemblée a aussi demandé au Conseil de suivre les progrès réalisés grâce à l'utilisation de ce fonds et de lui faire rapport sur cette utilisation à sa prochaine session ordinaire.

1.2 Depuis la dernière session de l'Assemblée, des rapports réguliers et périodiques ont été présentés au Conseil concernant l'utilisation du Fonds, en particulier les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Système intégré d'information sur les ressources (IRIS), qui vise à améliorer l'efficacité des systèmes de l'OACI qui appuient les activités relatives aux finances, aux acquisitions, à la gestion des projets, aux déplacements et aux ventes de publications.

## 2. RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉALISATIONS

2.1 Les principales activités suivantes ont eu lieu durant le triennat, en ce qui concerne l'exécution du projet IRIS.

### 2.2 Phase 1

2.2.1 La mise en œuvre des modules de la Phase 1 du système de planification des ressources d'entreprise (ERP) d'Agresso Business World a commencé à la fin de février 2007 par des sessions de conception visant à définir une configuration appropriée pour l'OACI. Les activités ont porté sur les modules de base des finances, à savoir les modules Grand livre général, Comptes débiteurs, Comptes créditeurs, Acquisitions et Gestion des projets.

2.2.2 À sa 36<sup>e</sup> session, l'Assemblée de l'OACI a chargé l'Organisation d'utiliser un régime en dollars canadiens pour l'établissement du budget et la comptabilité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Cette mesure a eu une incidence considérable sur la mise en œuvre du système ERP, qui en était au stade de finalisation de la conception et de la configuration et aux premiers essais.

2.2.3 L'obligation d'adopter le dollar canadien pour l'établissement du budget et la comptabilité du Programme ordinaire, tout en retenant le dollar des États-Unis pour le Programme de coopération technique, a retardé la mise en œuvre. Des travaux détaillés de conception de système pratiquement terminés ont dû être repris, et la configuration a dû être modifiée. Des activités administratives non prévues ont été nécessaires pour définir les nouveaux besoins, obtenir et réviser la proposition relative à l'effort de travail et aux coûts auprès d'Agresso, et pour négocier le contrat compte tenu du changement. Des ressources supplémentaires d'Agresso et de l'OACI ont également été nécessaires parce que bon nombre des tâches initialement prévues comme séquentielles devaient être exécutées en même temps afin de respecter la date limite de lancement du projet en janvier 2008, qui n'avait pas été changée.

2.2.4 Pour faire en sorte que l'OACI puisse produire des comptes financiers conformes aux normes IPSAS pour l'exercice 2008, l'équipe du projet IRIS a dû réévaluer la priorité des besoins et repousser au premier trimestre de 2008 la fonctionnalité qui n'était pas absolument nécessaire au traitement des transactions le 1<sup>er</sup> janvier 2008. De plus, la mise en œuvre de la fonctionnalité concernant la préparation du budget a été repoussée à la Phase 2. En conséquence, la Phase 1 devait être achevée à la fin du premier trimestre de 2008. De même, la modification de la portée a sensiblement augmenté le délai et les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la Phase 2. La prolongation du délai de mise en

œuvre des Phases 1 et 2 a obligé d'affecter du personnel au projet pendant une période plus longue que ce qui avait été prévu à l'origine.

2.2.5 La modification de la portée et l'adoption d'une comptabilité à deux devises ont imposé un investissement supplémentaire de 1,7 million \$ pour absorber les augmentations liées au prolongement du délai de mise en œuvre, au maintien des ressources du projet et à un autre recours à des consultants externes. Ce qui a fait passer à 6,2 millions \$ le coût total estimatif du projet, par rapport à l'estimation originale de 4,5 millions \$ (C-WP/13045). Lors de l'examen de cette incidence et de la demande de nouveaux fonds, le Conseil a approuvé le virement de fonds supplémentaires pour le projet à partir de l'excédent budgétaire, jusqu'à concurrence d'un maximum de 1,0 million \$ (C-DEC 182/13), les 700 000 \$ restants devant provenir de la réserve de 900 000 \$ créée pour les imprévus du projet.

2.2.6 La fonctionnalité de vérification du budget et des fonds, qui faisait partie des éléments financiers de base à livrer dans le cadre de la Phase 1, s'est révélée beaucoup plus complexe que prévu et a nécessité d'importants travaux supplémentaires de conception, d'essai et de mise en œuvre d'Agresso et de l'OACI. La première version de la fonctionnalité est entrée en service en avril 2009, et elle a depuis été mise à niveau de façon à assurer une vérification du budget et des fonds totalement automatisée.

## 2.3 **Phase 2**

2.3.1 La mise en œuvre des modules de la Phase 2 du système ERP d'Agresso a commencé en avril 2008, suite à l'entrée en service des fonctions de base de la Phase 1. Les modules en question sont les suivants : Ressources humaines et États de paie, Immobilisations, Planification budgétaire, Ventes des publications et Déplacements.

2.3.2 Le module États de paie et la fonctionnalité HR (ressources humaines) nécessaire à l'appui de ce module, comme la gestion des postes, la gestion des droits et indemnités du personnel et les données de référence, ont été mis en œuvre et fonctionnent depuis août 2009. Les traitements du personnel de la catégorie des administrateurs au siège et dans les bureaux régionaux et des agents des services généraux au siège ont été calculés, traités et versés à l'aide du nouveau système. Les fonctions supplémentaires concernant la rémunération des experts sur le terrain des projets de la Direction de la coopération technique et des agents des services généraux des bureaux régionaux seront en principe disponibles en mai et juin 2010, respectivement. La fonctionnalité de libre-service HR sera prête en mai 2010 et totalement mise en œuvre en 2011. Elle réduira les obligations du personnel des HR, qui n'aura plus à saisir des données dans le système ou à répondre à des questions de routine car les membres du personnel pourront consulter l'information les concernant, mettre à jour leurs renseignements personnels et soumettre diverses demandes de paiement et de renseignements. Le système de recrutement électronique, qui permettra aux intéressés de présenter en ligne leur candidature aux postes vacants de l'Organisation et facilitera le processus de recrutement, sera en principe mis en œuvre en septembre 2010.

2.3.3 Un certain nombre de besoins concernant les modules HR et États de paie, notamment la gestion des absences, ne sont pas encore remplis en raison de limitations de la version actuelle du système Agresso. Ces besoins seront satisfaits au moyen d'adaptations particulières sur lesquelles Agresso travaille, ou par la mise en œuvre de la prochaine version du système, qui est prévue pour 2011, sans coût supplémentaire pour l'OACI. Des interfaces entre le système Agresso et d'autres systèmes de soutien des ressources humaines, comme le Système d'amélioration des performances et des compétences (PACE), sont également en cours d'élaboration.

2.3.4 D'importants écarts ont été relevés entre les fonctionnalités requises par les processus administratifs de l'OACI pour les déplacements et les ventes de publications et celles qui sont offertes par

le système ERP standard d’Agresso. Des négociations entre l’OACI et Agresso sur la meilleure façon de résoudre et de combler ces écarts sont en cours de finalisation.

2.3.5 Les fonds actuellement disponibles par le truchement du Fonds TIC sont suffisants pour couvrir le reste des travaux nécessaires à l’achèvement de la Phase 2.

#### 2.4 **Phase 3**

2.4.1 L’objectif global du projet IRIS est la création d’un système informatique intégré à l’échelle de l’Organisation, utilisant le logiciel du système ERP d’Agresso. Le déploiement du système IRIS dans les bureaux régionaux et les bureaux de projet sur le terrain appuiera et englobera les besoins financiers et les activités opérationnelles de l’OACI à tous les niveaux. L’utilisation par tout le personnel de l’OACI des mêmes outils et procédures devrait permettre à l’Organisation de réaliser des économies supplémentaires. Le projet IRIS a été scindé en deux grandes phases ; le déploiement dans les bureaux régionaux était à l’origine considéré comme une troisième phase.

2.4.2 Lors de la réunion qu’il a tenue du 19 au 21 janvier 2009, le Groupe de gestion de haut niveau a décidé de ne pas attendre la fin de la Phase 2 mais plutôt de déployer les modules, à mesure qu’ils deviennent disponibles, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux des projets sur le terrain éloignés pour améliorer l’efficacité. Les fonctions qui sont actuellement prêtes à être mises en œuvre sont les fonctions Finances (Grand livre général et Comptes débiteurs), Gestion des projets, Acquisitions et Gestionnaire d’information Agresso. Les fonctions qui en sont au stade final d’essai et d’approbation sont les fonctions HR/États de paie, Immobilisations et Planification budgétaire.

2.4.3 Un plan détaillé de déploiement du système ERP d’Agresso, matériel et logiciel compris, dans les bureaux régionaux et dans certains bureaux de projet sur le terrain a été établi. Ce plan prévoyait la mise en œuvre, comme première étape, au bureau de Paris, vu sa complexité et le fait qu’il peut servir de modèle pour le déploiement dans les autres bureaux régionaux. On a estimé que la durée totale de la mise en œuvre dans les sept bureaux régionaux serait de 30 semaines, pour un coût global de 600 000 \$ (C-WP/13451). À sa 188<sup>e</sup> session, le Conseil a approuvé que le montant de 600 000 \$ nécessaire à l’exécution de la Phase 3 soit prélevé sur le Compte des mesures incitatives en vue du règlement des arriérés (C-DEC 188/8).

2.4.4 Le déploiement du système ERP d’Agresso dans les bureaux régionaux avance conformément au calendrier, qui prévoit la mise à niveau de l’infrastructure de technologie de l’information entre le siège et le bureau de Paris et la préparation de la formation du personnel de ce bureau pour avril 2010. La mise à niveau de l’infrastructure et la formation du personnel des autres bureaux devraient être terminées d’ici juin 2010.

### 3. CONCLUSION

3.1 La mise en œuvre du système ERP d’Agresso avance : les modules de la Phase 1 sont déjà en service opérationnel complet et font l’objet d’un entretien et d’un soutien réguliers ; ceux de la Phase 2 sont en cours de mise en service opérationnel complet et la solution pour combler les écarts constatés dans les modules est en cours de négociation ; l’exécution de la Phase 3 a commencé.

3.2 L’actuelle enveloppe du Fonds TIC devrait suffire à l’achèvement des dernières activités liées aux Phases 2 et 3.